

PROCOLE SANITAIRE – RENTRÉE 2021

Ce protocole est à destination de l'ensemble de la communauté scolaire : parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, intervenants extérieurs.

Ecole Primaire

ENTRÉES ET SORTIES

Les entrées et sorties se font comme habituellement :

- Avenue Sarakawa : fratries dont toute ou partie des enfants sont scolarisés en maternelle.
- Avenue Charles de Gaulle : fratries scolarisées uniquement en élémentaire.

En maternelle, une personne est autorisée à accompagner l'enfant jusqu'à la porte de la classe (parent ou accompagnant désigné par la famille). Les élèves sont accueillis à partir de 07H15 par l'aide-maternelle.

En élémentaire, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement. Les élèves sont accueillis à partir de 07H15.

POLITIQUE CONCERNANT LE PORT DU MASQUE

Tous les personnels de l'école portent un masque.

Du CP au CM2, les élèves doivent porter un masque. Les élèves de MS et GS sont invités à porter le masque.

Le masque peut être retiré pendant les récréations.

Les parents doivent apporter à l'école des masques de rechange qui sont stockés en classe.

Toute personne entrant dans l'établissement doit porter un masque.

HYGIENE

Prise de température à l'entrée de l'école. Si la température est supérieure ou égale à 38°, la personne ne rentre pas dans l'établissement.

Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée de l'école (lavabos à disposition).

Lavage des mains sous la supervision d'un adulte à chaque entrée en classe, après la récréation et dès que cela est nécessaire. Chaque salle de classe est équipée d'un lavabo avec du savon. L'enseignant dispose de gel hydroalcoolique et d'un désinfectant pour nettoyer le matériel en classe, si besoin.

En classe, l'ouverture des portes et fenêtres est privilégiée à l'utilisation des climatiseurs.

Les tables, chaises et lits sont désinfectés tous les jours. Les espaces extérieurs (poignées, rampes d'escalier, jeux de cour en maternelle) sont désinfectés plusieurs fois par jour.

En élémentaire, chaque enfant a un bureau attribué, nettoyé tous les jours. Il a son matériel individuel et il ne doit pas le prêter. Les cours de LVE ont lieu en ½ groupe dans les salles d'anglais, le mobilier (tables, chaises) est désinfecté après chaque séance.

Les élèves viennent à la bibliothèque pour emprunter des livres après s'être lavé les mains à l'entrée.

Gestion des retours : un livre rapporté ne peut être de nouveau emprunté qu'après trois jours.

REPAS

Une courte pause méridienne permet aux enfants de prendre leur repas : service de cantine ou panier-repas fourni par la famille.

Les goûters sont pris normalement : goûter collectif apporté par les familles en maternelle et goûter individuel en élémentaire.

Les adultes responsables de la surveillance veillent à ce qu'aucun échange de nourriture ne soit effectué.

PRISE EN CHARGE D'UN CAS SUSPECT

Si un adulte ou un enfant est suspecté d'être porteur de la Covid-19, il est isolé dans la salle annexe à l'infirmerie. Ses parents, s'il s'agit d'un élève, sont alertés par téléphone et doivent venir le récupérer.

La prise en charge dans la salle de classe se fait par l'infirmière ou une personne référente.

S'il a été demandé à une personne de votre foyer de se faire tester **parce qu'elle présente des symptômes compatibles avec la Covid**, il vous sera demandé de ne pas fréquenter l'école en attendant le résultat du test.

Les contacts des cas contacts ne sont pas concernés par l'auto-confinement.

PRISE EN CHARGE D'UN CAS POSITIF

Les services sanitaires togolais seront alertés pour tout cas de covid dans l'établissement.

L'établissement se conformera aux décisions prises par les autorités locales qui établiront la liste des personnes à tester et la conduite à tenir.

Les familles seront informées dans les meilleurs délais.

FERMETURE DE CLASSES

Le seuil de fermeture est de **2 cas par classe, quel que soit le niveau de cette classe**. Un enseignement à distance est alors mis en place.

Si le nombre de cas contact est important dans une classe, l'ensemble de la classe pourra être mise en enseignement à distance afin de permettre à l'enseignant de s'occuper de tous ses élèves avec la même attention.

RETOUR À L'ÉCOLE

Cas positifs :

Les cas positifs doivent être redevenus négatifs ou obtenir l'autorisation de reprise de leur médecin.

Cas contacts :

Est déclaré « cas contact » celui qui a été au contact rapproché d'une personne ayant réalisé un test positif.

Si le cas contact vit au sein du même foyer qu'un cas positif, il doit s'isoler en attendant d'obtenir un résultat négatif suite à un test effectué 10 jours après le 1er test positif de son foyer, ou obtenir l'autorisation de reprise de son médecin.

Collège et Lycée

ENTRÉES ET SORTIES

L'entrée du lycée est maintenue à la porte 1 (rue de l'Ogou). Les sorties des élèves s'effectuent porte 6 (arrière de l'établissement).

Une prise de température est effectuée sur chaque personne qui pénètre dans les locaux.

Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée de l'établissement.

POLITIQUE CONCERNANT LE PORT DU MASQUE ET L'HYGIÈNE

Le port du masque est obligatoire au sein de l'établissement.

En EPS, le port du masque n'est pas imposé pour les activités extérieures. Les activités excluent les contacts entre élèves.

Dans les salles de classe, l'aération naturelle est privilégiée à la climatisation.

Un nettoyage régulier des salles de classes est effectué ainsi que des rampes et des poignées de portes.

Afin de limiter les croisements d'élèves, un sens de circulation dans l'établissement est indiqué par une signalétique que chacun est invité à suivre.

REPAS / ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

Dans la mesure du possible, la pause méridienne a été raccourcie afin de permettre aux enfants de prendre leur repas. Les élèves qui ne rentrent pas chez eux sur la pause du midi peuvent venir avec leur lunch box.

PRISE EN CHARGE D'UN CAS SUSPECT

Si un adulte ou un enfant est suspecté d'être porteur de la Covid-19, il est isolé dans la salle annexe à l'infirmerie. Ses parents, s'il s'agit d'un élève, sont alertés par téléphone et doivent venir le récupérer.

La prise en charge dans la salle de classe se fait par l'infirmière ou une personne référente.

S'il a été demandé à une personne de votre foyer de se faire tester **parce qu'elle présente des symptômes compatibles avec la Covid**, il vous sera demandé de ne pas fréquenter l'école en attendant le résultat du test.

Les contacts des cas contacts ne sont pas concernés par l'auto-confinement.

PRISE EN CHARGE D'UN CAS POSITIF

Les services sanitaires togolais seront alertés pour tout cas de covid dans l'établissement.

L'établissement se conformera aux décisions prises par les autorités locales qui établiront la liste des personnes à tester et la conduite à tenir.

FERMETURE DE CLASSES

Le seuil de fermeture est de **2 cas par classe, quel que soit le niveau de cette classe**. Un enseignement à distance est alors mis en place.

Si le nombre de cas contact est important dans une classe, l'ensemble de la classe pourra être mise en enseignement à distance afin de permettre à l'enseignant de s'occuper de tous ses élèves avec la même attention.

RETOUR À L'ÉCOLE

Cas positifs :

Les cas positifs doivent être redevenus négatifs ou obtenir l'autorisation de reprise de leur médecin.

Cas contacts :

Est déclaré « cas contact » celui qui a été au contact rapproché d'une personne ayant réalisé un test positif.

Si le cas contact vit au sein du même foyer qu'un cas positif, il doit s'isoler en attendant d'obtenir un résultat négatif suite à un test effectué 10 jours après le 1er test positif de son foyer, ou obtenir l'autorisation de reprise de son médecin.

Les familles seront informées dans les meilleurs délais.

Protocole validé par le Comité Hygiène, sécurité de la Communauté scolaire le 30/08/2021